



## Tendre l'oreille à la surdité <sup>©FMOQ2006</sup>

*Jonathan, un petit bonhomme de 7 ans, vous dit en souriant : « Docteur, grand-maman a entendu mon premier concert de violon à l'école ».*

*Béregère, votre patiente de 68 ans, vous avoue jubiler de pouvoir de nouveau parler à sa fille au téléphone.*

*La grand-maman de Jonathan et Béregère entendant moins bien qu'avant, auriez-vous su poser le bon diagnostic et les diriger vers les bonnes ressources ?*

Saviez-vous qu'à partir de 65 ans, une personne sur trois a des problèmes d'audition et que cette proportion passe à une sur deux à 75 ans ? Et que deux personnes sur dix bénéficient des traitements disponibles ? La FMOQ, ses concepteurs et son partenaire vous offrent un atelier qui saura répondre à vos questions. En trois heures, vous passerez en revue quatre cas de personnes souffrant de surdité totale ou partielle.

**Début de la formation :** disponibilité immédiate

**Format :** atelier interactif en petit groupe

### Objectifs d'apprentissage :

Au terme de la formation, le participant pourra :

- dépister les problèmes d'audition chez l'adulte en utilisant un outil approprié ;
- diagnostiquer, à la lecture de l'audiogramme, un problème de surdité de conduction ou de perception et évaluer la gravité de l'atteinte ;
- reconnaître la surdité soudaine grave et amorcer le traitement, au besoin ;
- selon les résultats de l'audiogramme, orienter judicieusement le patient en ORL ou chez l'audioprothésiste, selon le cas ;
- utiliser une stratégie de communication avec son patient malentendant ;
- manipuler facilement une prothèse auditive et résoudre de petits problèmes d'appareil quand le patient porteur d'une prothèse auditive ne l'entend pas ;
- maîtriser différentes méthodes de nettoyage du conduit auditif externe ;
- discuter de la conduite automobile avec son patient ;
- bien connaître les programmes d'attribution et

de remboursement des divers organismes ainsi que les programmes de crédit d'impôt.

**Durée :** 3 heures.

**Validation et crédits :** 3 heures de crédits de formation de catégorie 1 pourvu que le code d'éthique du Conseil québécois du développement professionnel continu des médecins soit respecté ([www.cemcq.qc.ca](http://www.cemcq.qc.ca)).

### Équipe de conception :

- D<sup>r</sup> Pierre Julien, omnipraticien, Saint-Eustache
- D<sup>r</sup> François Lavigne, otorhinolaryngologiste, CHUM
- D<sup>re</sup> Louise Roy, omnipraticienne, première directrice adjointe, Formation professionnelle et rédactrice en chef du *Médecin du Québec*, à la FMOQ, au moment de la conception de l'atelier.
- M. André Sirois, audiologiste, Audiosanté.
- M. Steve Forget, audioprothésiste, président et chef de la direction, du Groupe Forget.
- M. François Tellier, Développement des affaires, Le Groupe Forget

**Partenaire :** Le Groupe Forget a accordé une subvention sans restriction à la formation professionnelle pour la conception de ce programme de formation continue.

### Renseignements :

- M. François Tellier, Le Groupe Forget, à [ftellier@legroupeforget.com](mailto:ftellier@legroupeforget.com) ; 514 353-0001, poste 258
- M<sup>me</sup> Janie Hubert, adjointe au directeur de la Formation professionnelle, FMOQ, à [jhubert@fmoq.org](mailto:jhubert@fmoq.org) ; 514 878 1911 ou 1 800 361-8499, poste 224

